

Bac général

Spécialité arts plastiques

Apprendre, Partager, Réussir ensemble



La spécialité arts plastiques est un enseignement pluridisciplinaire alliant pratique plastique (dessin, peinture, sculpture, photographie, création numérique) et culture artistique (analyse d'œuvres patrimoniales et contemporaines, histoire des techniques de la création).

Cette spécialité explore également les relations entre arts plastiques et les domaines de l'architecture et du design. Elle est accessible à tous les élèves, ayant suivi ou non, l'option arts plastiques en seconde.

Les questionnements posés et les démarches engagées favorisent des articulations fructueuses avec plusieurs enseignements et spécialités : disciplines scientifiques et du numérique, disciplines littéraires, linguistiques ou des humanités, ainsi que les sciences économiques et sociales.

Objectifs :

- Développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève
- Enrichir la culture artistique et élargir les représentations des élèves
- Développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général
- Engager une réflexion sur le statut de la pratique et de la technique dans l'expression de la technique
- Interroger les conditions et les enjeux de la création artistique dans des contextes historiques et culturels précis

Quelques secteurs professionnels :

- Communication et publicité
- Médiation culturelle
- Musées et histoire de l'art : conservation, commissariat d'exposition
- Création artistique : architecture, design, images numériques
- Animateurs artistiques
- Arts du spectacle : costumes, décor, régie
- Enseignement

Les formations post-bac visées

- Licences : arts plastiques, histoire, philosophie, sciences humaines
- Ecoles d'arts : arts plastiques, graphisme, gravure, peinture, design
- Classe préparatoire littéraire : option arts plastiques ou histoire des arts
- Ecole d'architecture et du paysage

